



CHARTRE DU DONATEUR AU VESTIAIRE MUNICIPAL DU CHESNAY-ROCQUENCOURT

Sont acceptés, en bon état et propres :

- Les vêtements bébé, enfants, adultes
- Le matériel de puériculture
- Les chaussures
- Le linge de maison
- Les jouets et les livres d'enfants
- Les accessoires vestimentaires

Les horaires de dépôt sont :

- Lundi de 10h à 12h
- Mercredi de 9h30 à 12h et 14h00 à 16h30
- Vendredi de 14h à 16h

Merci de ne pas déposer les dons sur le trottoir en dehors des horaires d'ouverture du Vestiaire Municipal.

Les dons en mauvais état et démodés peuvent être mis dans les points de collecte Le Relais, installés en plusieurs lieux de la ville :

LE CHESNAY – Caruel

54, rue Caruel de St Martin
Devant l'entrée du Gymnase PELLOUARD
78150 LE CHESNAY-ROCQUENCOURT

LE CHESNAY - Super U

143 rue de Versailles
Magasin SUPER U - Côté station essence
78150 LE CHESNAY

Le vestiaire est géré uniquement par des bénévoles qui donnent de leur temps. Ils apprécieront votre sourire.

Nous vous remercions pour votre générosité.